

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPERIMENTAL  
UNIVERSITE COTE D'AZUR

SEANCE DEMATERIALISEE DU 19 AVRIL 2021

**DELIBERATION N° 2021-042**

**Objet :** Majoration de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise au titre des travaux dangereux, incommodes, insalubres ou salissants.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

Vu le Code de l'Éducation et notamment l'article L61.3-2 ;  
Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial et notamment son article 4 I ;  
Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;  
Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;  
Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;  
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;  
Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;  
Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;  
Vu la délibération n°2020-97 du 4 septembre 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant sur les modalités d'organisation à distance des délibérations des instances collégiales d'Université Côte d'Azur ;  
Vu l'avis du Comité Technique d'Université Côte d'Azur du 13 octobre 2020 ;  
Vu la délibération n°2020-124 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur du 22 octobre 2020 portant sur la majoration de l'IFSE ;  
Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

**Entendu** l'exposé de M. Sylvain DI GIORGIO, Directeur des Ressources Humaines.

**Approuve** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 la majoration de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise pour travaux dangereux, incommodes, insalubres ou salissants identifiés sur les métiers détaillés dans le tableau annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 25 voix pour et 4 abstentions.**

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **29**

Fait à Nice, le 19 avril 2021

  
Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par délégation,  
Le Vice-Président  
Conseil d'Administration  
Marc DALLOZ

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2021-042**  
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE : 3 MAI 2021  
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE :

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

*En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.*

Code	FP	Métier	Nombre de bénéficiaire de l'indemnité en 2017	Avis du groupe	Nombre de jours hyp 2	Nb agents titulaires (Avril 2020)	Nb Agents A	NB agents B	Nb agents C	Proposition du groupe de travail	Estimation montant annuel versé par agent (cout brut)
PHS01	Prévention, Hygiène, Sécurité	Responsable du service hygiène sécurité	0	Oui	207	1	1	0	0	5 % TAUX 1; 5 TAUX 2; 40 % TAUX 4	58,58 €
PHS02	Prévention, Hygiène, Sécurité	Chef du service sécurité incendie	1	Oui	207	0	0	0	0	5 % TAUX 1; 5 TAUX 2; 65 % TAUX 4	75,14 €
PHS03	Prévention, Hygiène, Sécurité	Chargé d'hygiène et de sécurité	1	Oui	207	3	1	1	1	5 % TAUX 1; 5 TAUX 2; 65 % TAUX 4	75,14 €
PHS04	Prévention, Hygiène, Sécurité	Assistant de prévention (à 100%)	0	Oui	207	0	0	0	0	10% TAUX 1; 5 TAUX 2; 60 % TAUX 4	93,15 €
PHS05	Prévention, Hygiène, Sécurité	Chef d'équipe sécurité incendie	4	Oui	207	6			6	5 % TAUX 1; 5 TAUX 2; 65 % TAUX 4	75,14 €
PHS06	Prévention, Hygiène, Sécurité	Agent sécurité incendie et/ou hygiène	1	Oui	207	4			4	10 % TAUX 1; 5 TAUX 2; 60 % TAUX 4	93,15 €
SF06	soutien à la formation	Préparateur de TP	0	Oui	207	3	1	2		30 % TAUX 1; 30 TAUX 2; 15 % TAUX 4	202,45 €
SF14	soutien à la formation	Chargé de TP	0	Oui	207	6	1	4	1	20 % TAUX 1; 20 TAUX 2; 10 % TAUX 4	134,96 €
SF15	soutien à la formation	Maître-Nageur	0	Oui	207	2		1	1	5% TAUX 1; 5 % TAUX 4	24,63 €
PA05	Patrimoine	responsable logistique	0	Oui mais pas TP	207	7	3	4		5 % TAUX 1; 10 % TAUX 4	27,95 €
PA06	Patrimoine	chef d'équipe logistique	1	Oui	207	4		3	1	5 % TAUX 1; 70 % TAUX 3	111,16 €
PA09	Patrimoine	agent de surface	14	oui	207	12			12	75% TAUX 3	96,26 €
PA10	Patrimoine	agent logistique polyvalent	9	oui	207	23			23	5 % TAUX 1;35 TAUX 2; 35 % TAUX 4	119,85 €
PA11	Patrimoine	gardien, veilleur de nuit	1	oui	207	1			1	10% TAUX 1; 65 % TAUX 4	85,70 €
PA12	Patrimoine	agent de sûreté	0	oui	207	0			0	10% TAUX 1; 65 % TAUX 4	85,70 €
PA15	Patrimoine	agent de restauration	0	oui	207	0			0	75 % TAUX 4	49,68 €
PA18	Patrimoine	Responsable technique et logistique et/ou sécurité incendie	1	oui	207	5		4	1	5 % TAUX 1; 10 % TAUX 4	27,95 €
PA19	Patrimoine	responsable technique	0	oui	207	3	1	1	1	5 % TAUX 1; 10 % TAUX 4	27,95 €
PA20	Patrimoine	chef d'équipe technique	2	oui	207	2		2		5 % TAUX 1; 5 TAUX 2; 65 % TAUX 4	75,14 €
PA21	Patrimoine	électricien	6	oui	207	7		3	4	75% TAUX 1;	319,82 €
PA22	Patrimoine	plombier chauffagiste	3	oui	207	4			4	75 % TAUX 2;	161,46 €
PA24	Patrimoine	peintre et revêtements	1	oui	207	0			0	20 % TAUX 1; 30 TAUX 2; 25 % TAUX 4	166,43 €
PA25	Patrimoine	maçon	0	oui	207	0			0	30 % TAUX 1; 20 TAUX 2; 25 % TAUX 4	187,54 €
PA26	Patrimoine	menuisier	0	oui	207	0			0	30 % TAUX 1; 30 TAUX 2; 15 % TAUX 3	211,76 €
PA27	Patrimoine	agent de maintenance polyvalent	8	oui	207	10			10	50% taux 2 et 25% taux 4	124,00 €
PA28	Patrimoine	chef d'équipe espaces verts	0	oui	207	2		1	1	50% TAUX 1;	213,21 €
PA29	Patrimoine	jardinier	0	oui	207	2			2	50% taux 1 +25% taux 4	229,00 €
PA30	Patrimoine	magasinier	0	oui	207	0			0	5 % TAUX 1; 30 TAUX 3; 40 % TAUX 4	86,32 €
PA31	Patrimoine	Chauffeur	0	oui	207	1		1		30% TAUX 1;	127,93 €
NU19	Numérique	Responsable d'atelier impression/ finition	0	oui	207	2		2		5% tx 1 et 70% tx 4	68,00 €

Code	FP	Métier	Nombre de bénéficiaire de l'indemnité en 2017	Avis du groupe	Nombre de jours hyp 2	Nb agents titulaires (Avril 2020)	Nb Agents A	NB agents B	Nb agents C	Proposition du groupe de travail	Estimation montant annuel versé par agent (cout brut)
NU20	Numérique	Conducteur de machines d'impression et de finition	1	oui	207	2		0	2	10 % TAUX 1; 65 % TAUX 4	85,70 €
SR01	Soutien à la recherche	Responsable scientifique de plateforme	0	oui selon plateforme	207	6	6			25 TAUX 4	16,56 €
SR02	Soutien à la recherche	Responsable technique de plateforme et/ou de service technique ou commun, d'équipements (suivant domaine)	0	oui selon plateforme	207	2	2			10 % TAUX 1 10 % TAUX 2 et 30 % TaUX 4	84,04 €
SR03	Soutien à la recherche	Chef de projet -expert- en développement d'expérimentation ou d'instrumentation (suivant domaine)	0	oui selon plateforme	207	13	13			25 TAUX 4	16,56 €
SR04	Soutien à la recherche	chargé en technique d'expérimentation (suivant domaine)	0	oui	207	10	4	6		20 % TAUX 1; 20 TAUX 2; 35 % TAUX 4	173,26 €
SR05	Soutien à la recherche	chargé d'analyses de données et enquêtes ou de développement d'expérimentation ou de développement d'instrumentation (suivant domaine)	0	A voir Regarder dans le détail selon sciences concernées	207	18	16	2		20 % TAUX 1; 20 TAUX 2; 35 % TAUX 4	173,26 €
SR06	Soutien à la recherche	opérateur de plateforme et ou de service technique ou commun (suivant domaine)	3	oui	207	8		3	5	20 % TAUX 1; 20 TAUX 2; 35 % TAUX 4	173,26 €
SO09	Santé social	Infirmier coordinateur	0	oui	207	0		0		5% TAUX 1 ; 45 TAUX 4	51,13 €
SO04	Santé social	Infirmier	0	oui	207	2	2			5% TAUX 1 ; 70 TAUX 4	67,69 €
		magasinier	25	oui	207	24			24	5 % TAUX 1; 30 TAUX 3; 40 % TAUX 4	86,32 €
NU14	Numérique	Gestionnaire d'exploitation	25	oui	207	1			1	10% TAUX 1 ; 40 TAUX 4	69,14 €
PA33	Patrimoine	Gestionnaire d'exploitation maintenance								40 TAUX 3;35 % TAUX 4	74,52 €